



Schweizerische Kalligraphische Gesellschaft

## Demande d'adhésion

(Veuillez remplir lisiblement et au stylo noir)

Titre		Nom	
Prénom		Rue/No	
CP/Lieu		Pays	
Téléphone privé		Téléphone portable	
E-Mail			
Homepage			

### J'ai découvert l'SKG grâce à:

<input type="checkbox"/>	site internet	<input type="checkbox"/>	responsable d'un cours
<input type="checkbox"/>	une membre	<input type="checkbox"/>	autre: _____

### Espace membres protégé par un mot de passe :

L'Association Suisse de Calligraphie (SKG) publie les coordonnées de ses membres (nom, prénom, code postal, lieu, e-mail, site internet) dans le domaine réservé aux membres, protégé par un mot de passe, sur son site Internet (<http://www.swiss-kalligraphie.ch>).

### Cotisation des membres :

La cotisation de membre s'élève à 90 francs par année fiscale qui va du 1er juillet au 30 juin.

### Facture et statuts :

Le nouveau membre reçoit la facture après son inscription.

Les statuts de la SKG sont disponibles sur le site internet (<http://www.swiss-kalligraphie.ch>). En payant sa cotisation, le nouveau membre reconnaît les statuts de la SKG.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Envoyer la demande d'adhésion à: Christine Lested, Dänkelbachweg 9, CH - 5426 Lengnau, [lested\\_ch@bluewin.ch](mailto:lested_ch@bluewin.ch)